

Mise en Accessibilité des bâtiments et espaces publics

L'accessibilité est un point clé des aménagements qui ont été mis en œuvre par la municipalité. Inscrit dans l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) sur 5 ans, il s'agissait de rendre accessible les bâtiments, les cheminements piétons, les quais des bus.

Actuellement, les personnes à mobilité réduite ont accès à tous les bâtiments dont la commune est propriétaire, aux espaces publics dans toute la ville, au réseau routier, aux transports en commun.

La réalisation des travaux s'est échelonnée d'octobre 2016 à novembre 2020 en respectant le calendrier élaboré en concertation avec la commission travaux. Les représentants de l'association de personnes handicapées et les techniciens sollicités ont validé la bonne mise en œuvre du programme établi.

	Financements Extérieurs	Montant	%
	DETR	35 000.00 €	22%
	REGION OCCITANIE	31 762.00 €	20%
	DEPARTEMENT 65	25 967.00 €	16%
	Total des aides	92 729.00 €	57%
	Autofinancement	Montant	%
	Fonds propres / Emprunt	69 079.39 €	43%
	Coût du projet HT	161 808.39 €	100%



Parking Pietat



Chapelle Piétat



Ecole